



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professions de santé

Question écrite n° 52633

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les recommandations exprimées dans le rapport relatif aux « formations paramédicales ». Concernant la réingénierie de la formation d'infirmière, le rapporteur recommande de confier une évaluation de la qualité des professionnels formés, au bout d'au moins trois sorties de promotion, à une autorité scientifique indépendante accompagnée d'experts professionnels indépendants. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52633

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2751

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)